

## Compte-rendu STAFF opérationnel

DAC/CPTS du 03/07/23

### Point d'étape :

#### Depuis le démarrage (janvier 2022 env) :

225 STEPS 1 réalisés,

224 participants.

187 participants avec au moins 1 gestion d'alertes traitée.

#### Depuis 01/01/23, date officielle de début d'inclusion :

59 nouveaux participants avec au moins 1 étape 1 réalisée.

94 nouveaux STEPS 1 réalisés dont 33 en auto-test.

Dont 59 STEPS 1 initiaux/35 de suivi.

### Recrutement sur le poste mutualisé dédié à la gestion d'alertes :

Remerciements du DAC envers les CPTS pour la mutualisation d'un poste à 50% sur les missions de gestion des alertes, complété d'un temps d'animation territoriale selon la charge de travail. Cela permettra de faciliter la formation du professionnel à la gestion d'alertes et de fluidifier le parcours. La convention de mise à disposition AC2S 17-CPTS est en cours de formalisation ainsi qu'une convention de partenariat DAC 17/CPTS.

Un projet de convention sera transmis aux présidents des 3 CPTS dès validation par le cabinet d'Avocats d'AC2S 17. Au moment du recrutement, la personne devra prendre connaissance de la convention de mise à disposition et l'accepter. AC2S 17, employeur, devra lui faire signer, en plus de son contrat de travail, un avenant précisant cette mise à disposition.

L'engagement initial d'un recrutement au 1<sup>er</sup> juillet ne pourra être tenu. La diffusion de l'annonce est prévue cette semaine sur un CDD dès que possible jusqu'à la fin de l'expérimentation -> 31/12/2024.

### Organisation de la communication et agenda des animations territoriales :

#### ➤ Différentes modalités sont à proposer aux acteurs pour intégrer le projet :

1/ Communiquer via nos outils en les mettant à disposition de leurs publics /publication d'un article dans les gazettes/ organisation de 1/2 journées de dépistages en lien avec les PSL formés du territoire / intégration d'ICOPE dans des animations qu'ils prévoient : par la tenue d'un stand, d'une conférence.

2/ + former des agents à sensibiliser le public.

3/ + former des agents à faire passer les STEPS 1.

- **Événements à organiser : (Cf tableau des animations territoriales sur Interstis pour plus de détails sur la répartition des tâches et des évènements)**

**A destination des acteurs médico-sociaux :**

3 CPTS/DAC : Invitation à destination des centres socio-culturels, résidences autonomie, CCAS + selon réseau : agents de mairies, MSF. (1 date par CPTS, 1 courrier commun envoyé par les CPTS sur leur territoire avec présentation des 3 dates).

Aunis Nord/DAC : Présentation via CLS – CIAS Aunis Atlantique.

**A destination des PSL :**

3 CPTS /DAC :

- Réalisation d'une vidéo de présentation de la démarche ICOPE à diffuser via les URPS et sur les plateformes des CPTS.

- Diffusion d'une information pour recrutement des PSL via les laboratoires.

Aunis Nord/Aunis Sud/DAC : Soirée de présentation de la démarche ICOPE auprès de leurs adhérents.

LR/DAC : soirée de présentation de la démarche ICOPE auprès de leurs adhérents et non adhérents.

**Auprès du public :**

3 CPTS : Répartition sur les forums du 3ième trimestre, listés dans le tableau de recensement des animations territoriales.

Courrier d'information aux mutuelles qui font de la prévoyance pour leur proposer de communiquer sur ICOPE auprès de leur public.

CPTS LR : Diffusion radio RCF – podcast 10/15 min ->à l'échelle des 3 CPTS

**Auprès des publics vulnérables :**

DAC : Contact pris avec les bailleurs sociaux.

3 CPTS/DAC : Présentation de la démarche ICOPE auprès des nouveaux arrivants lors des réunions d'accueil des communes. (Sélection des communes selon indicateurs).

## Programmation des sessions de formation :

Au total 27 PSL formés à ce jour, dont 10 formés au STEP 1 et 17 formés au STEP 1 et 2.

**STEP 2** : assez de professionnels formés pour l'instant mais la couverture territoriale est à améliorer : Marans, Surgères, Ile de Ré.

**STEP 1** : besoin d'un recrutement conséquent de PSL sur l'ensemble du territoire, une montée en charge qui nécessite davantage de structuration.

Nous prévoyons 1 date par mois dédiée à la formation des acteurs médico-sociaux et aux PSL pour avoir de la visibilité sur la fin de l'année et faciliter les inscriptions.

- Contenu pour les acteurs médico-sociaux (AMS): Présentation du parcours ICOPE sur le territoire, présentation de la démarche aux participants, spécificités de la passation du test)
- Contenu pour les PSL sur un temps plus long : (idem AMS + rappel prévention, BDD, tarification, conventionnement).

Idée de 2 options en termes de localisation : St Sauveur d'Aunis (à 15 mins de Surgères) et Aytré.

## Espace de partage numérique DAC/CPTS :

Chaque professionnel a dû recevoir une invitation d'ESEA pour accéder à Interstis, espace de partage. Les professionnels qui n'ont pas de compte ESEA (Elodie, Marc, PY Farrugia) doivent remplir le formulaire d'inscription pour disposer de ce compte sur le lien suivant :

<https://securite.sante-na.fr/inscription/inscription/inscription.faces;jsessionid=A27F5619F190944F9CFD53C3342121A8>

Une fois la création du compte faite, Johan Cadol d'ESEA vous donnera l'accès à Interstis et au dossier partagé.

Ce dossier de partage est alimenté pour le moment par :

- La liste des acteurs à implémenter => sur laquelle chacun peut ajouter les coordonnées de ces contacts parmi les acteurs listés.
- La liste des animations territoriales => que chacun peut compléter à mesure, (la répartition des tâches sur les événements à venir y est précisée).
- La liste des professionnels formés ainsi que leur cartographie.
- Les outils de communication,

Avenir : Les supports de formation, ressources sur le territoire, articles et courriers dédiés à l'information des partenaires...

Dans un second temps, il est envisagé d'ouvrir un autre dossier destiné aux professionnels formés STEP 2, voire STEP 1.

## Actualités du comité de suivi national de l'expérimentation ICOPE :

### Généralisation d'ICOPE

La première partie de la proposition de loi Bien vieillir a fait l'objet d'un examen à l'Assemblée nationale au cours du mois d'avril. En revanche, l'ensemble des modalités en termes de financement et de professionnels concernés sont renvoyées à des textes réglementaires. Pour le moment, ces textes ne sont pas avancés et feront l'objet de la LFSS 2025.

Au niveau de l'articulation du calendrier d'évaluation, le rapport intermédiaire (qui débute dès juillet 2023) serait densifié pour alimenter les travaux de la LFSS 2025.

### Point sur les données ICOPE 2023

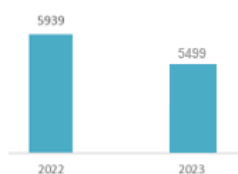


## Données d'inclusion 3/3

### Vue nationale depuis le début de l'expérimentation

| Cible expé : | Total (à date) : | % atteinte cible |
|--------------|------------------|------------------|
| 54 538       | 11 438           | 20,97%           |

Nombre de tests total réalisés par année  
(1ers tests et tests en réitération)



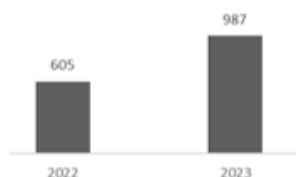
| Total (à date) : |
|------------------|
| 7 582            |

Nombre d'alertes traitées par année



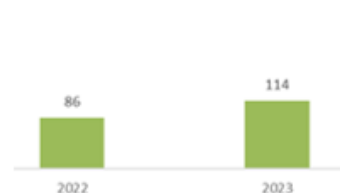
| Total (à date) : |
|------------------|
| 1592             |

Nombre d'évaluations approfondies par année



| Total (à date) : |
|------------------|
| 200              |

Nombre d'entretiens motivationnels par année



### RETEX sur l'adhésion des seniors

- Témoignages de plusieurs difficultés dans l'adhésion générale des seniors, liées principalement au travail conséquent à mener en termes de communication (production, diversification et diffusion d'outils), aux différents maillages territoriaux et pour certains à un manque de relais des acteurs territoriaux (acteurs publics, acteurs associatifs etc)
- Témoignages plus spécifiques sur la difficulté, dans le cadre de l'adhésion, à aller vers les seniors en situation de vulnérabilité en particulier (isolement social et géographique, éloignement des soins, statut d'aidant, précarité)

## Leviers

- Réalisation de communications par l'EPN auprès des acteurs nationaux en les encourageant à relayer auprès de leurs réseaux

### Informations sur la communauté de pratique :

Des communautés de pratiques spécifiques au projet Icope vont être mises en place par l'ANAP, animé par Cécile Flusin, Alexandre Laurent et Laetitia Naud.

A partir de juillet pour permettre de :

- valoriser les pratiques développées selon les territoires d'expérimentation,
- créer une dynamique collaborative d'apprentissage,
- développer, transférer et soutenir les pratiques pour répondre aux besoins des porteurs de projet,
- d'identifier des points bloquants et trouver des solutions concrètes.

Tous les porteurs et expérimentateurs sont invités, et recevront prochainement les invitations. Des rendez-vous seront fixés toutes les 6 à 8 semaines (entre communautés de pratiques et cafés des porteurs).

La première communauté de pratiques aura lieu le **12 juillet de 14h à 15h30** sur **la mobilisation des professionnels acteurs de l'expérimentation ICOPE**, puis le **27 septembre de 14h à 15h30**.

### L'évaluation de l'expérimentation :

Deux cabinets évaluent l'expérimentation :

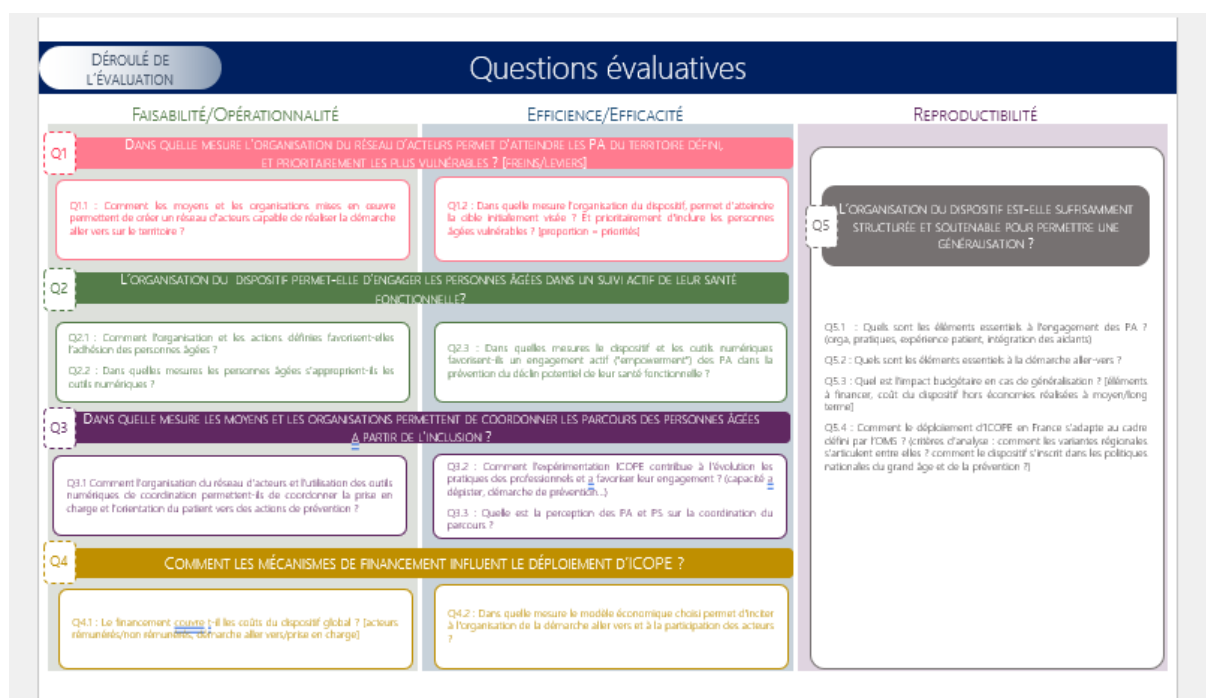
- Le cabinet Govhe pour l'organisation interne et le modèle économique
- Le cabinet Argo pour l'expérience du patient et leur adressage au dispositif

Le protocole est en cours de validation finale, avec une autorisation à initier les premières démarches d'évaluation pour le rapport intermédiaire (juillet 2023).

L'évaluation dans le cadre du rapport définitif va démarrer en mars 2024 : Focus group, enquêtes, entretiens patients et partenaires, etc.

Au niveau des données SI, seules les données du gérontopôle de Toulouse vont être analysées pour le rapport intermédiaire. L'objectif en rapport final est d'avoir l'ensemble des données des porteurs.

## Questions évaluatives :



## Divers :

- **Affiches ICOPE** : Le staff est favorable à la proposition de la CPTS LR de travailler à une version plus humoristique de l'affiche dans le but de favoriser l'accroche du public.

A voir pour quel usage : pour remplacer l'affiche actuelle ou en outil complémentaire pour les Animations territoriales ?

Pré requis : harmoniser à l'échelle des CPTS, utiliser la charte graphique définie, veiller à garder les éléments concrets nécessaires à l'information du public.

Cécile se rapproche de son contact pour évaluer le coût de ce travail.

- **Calendrier des prochains staffs** :

**18 septembre, 20 novembre**

**18h30** : Maintien d'un temps de travail pour organiser, l'animation territoriale avec les coordinateurs ou professionnels dédiés.

**20h30** : Staffs opérationnels pour les acteurs habituels.